

La Conduite Du Prophète

<"xml encoding="UTF-8?">

La seule base sur laquelle le Prophète (Que la Bénédiction et la Paix d'Allah soient sur lui et sur sa Sainte Famille) avait fondé la structure de sa Religion, et qui soit le seul moyen d'obtenir le Salut de l'humanité, est le monothéisme la Croyance en l'Unicité d'Allah.

Selon cette Croyance, Seul Allah, Le Créateur de l'univers, doit être adoré et obéi, et il ne faut se soumettre à personne excepté Allah.

Ainsi, l'attitude de la société humaine doit être fondée sur les principes de



l'égalité et de la fraternité, et nous devons avoir une Foi parfaite en la Souveraineté Parfaite d'Allah, Lequel dit dans le Saint Coran:

﴿O Prophète ! Dis aux adeptes de la Bible: "Nous devons arriver à une parole commune entre nous et vous: nous n'adorons qu'Allah, Le Seigneur, nous ne Lui associons rien, nous ne considérons aucun d'entre nous comme étant notre seigneur en dehors d'Allah﴾ Sourate La Famille d'Imran[3:64]

Le Prophète Muhammad (Que la Bénédiction et la Paix d'Allah soient sur lui et sur sa Sainte Famille) n'avait pas d'autre motivation que celle de la propagation du monothéisme. Il prêchait l'Islam à travers des discussions paisibles et calmes avec les gens. Il invitait les gens à embrasser l'Islam avec des raisonnements clairs et irréfutables. Il encourageait aussi ses adeptes à suivre son mode de vie et sa conduite lorsqu'il prêchait l'Islam. Allah dit à ce propos , dans le Verset coranique suivant :

﴿O Prophète ! Dis: "Voici mon Chemin ! Et tous mes adeptes avec moi vous appellent à Allah, en toute clairvoyance﴾ Sourate Yûsuf [12:108].

Le Prophète (Que la Bénédiction et la Paix d'Allah soient sur lui et sur sa Sainte Famille) s'appliquait à traiter tout le monde d'une façon égale, et considérait tous les hommes comme des frères les uns des autres. Il appliquait les Lois et les peines prescrites par Allah à tout le monde, sans discrimination ni exception: le pauvre comme le riche, le noir comme le blanc, l'homme comme la femme, et fort comme le faible, étaient traités à égalité. Chacun recevait ce qu'il méritait conformément aux Lois et aux obligations religieuses, et sans aucune faveur ni aucun parti pris. Il disait souvent à ce propos : «Si Fâtimah, ma fille que j'aime plus que n'importe quel être au monde, venait un jour à voler, je lui appliquerais la peine prescrite.»

Personne n'avait le privilège de domination ou de contrainte sur les autres. Tout le monde jouissait d'un maximum de liberté, dans les limites de la Loi, et à l'exception de celle de violer la Loi elle-même -ce qui est normal puisque, partout, la violation de la loi est inadmissible; que dire alors de la violation de la Loi islamique.

C'est à cette liberté et à cette justice qu'Allah se réfère lorsqu'Il présente dans les termes suivants le Prophète Muhammad (Que la Bénédiction et la Paix d'Allah soient sur lui et sur sa Sainte Famille):

﴿Il y a ceux qui suivent le Messenger, le Prophète illettré, que ces gens-là trouvent mentionné chez eux dans la Torah et l'Injîl, et qui leur enjoignent de faire le bien, leur interdisent de faire le mal, rend licite pour eux ce qui est pur, et illicite ce qui est immonde, et qui enlèvent les liens et les carcans qui pèsent sur eux. Ceux qui croient en lui, qui le soutiennent, le secourent et suivent la Lumière descendue sur lui auront une Félicité éternelle. [O Muhammad !] Dis-leur: "O vous les gens! Je suis envoyé vers vous tous comme le Prophète d'Allah, Celui à Qui appartiennent les cieux et la terre. Il n'y a de dieu que Lui. Il fait vivre et mourir. Croyez en Allah et en Son Messenger, le Prophète analphabète qui croit en Allah et en Ses Paroles. Suivez-le afin d'être peut-être bien dirigés﴾ Sourate al-A'râf, [7:157-158].

C'est pour cela que le Prophète (Que la Bénédiction et la Paix d'Allah soient sur lui et sur sa Sainte Famille) ne s'était accordé aucun privilège personnel. Quelqu'un qui ne le connaissait pas ne pouvait pas le distinguer du commun des mortels. Il participait aux travaux du ménage, à la maison. Il recevait lui-même ses visiteurs, et subvenait volontiers aux besoins d'autrui. Il ne s'asseyait pas sur un trône, ni à une place distinctive. Partout où il allait, il ne se faisait pas escorter ni entourer de gardes du corps. Ces déplacements n'exigeaient ni cortège ni

protocole. Tout ce qu'il recevait pour lui-même, il en distribuait la plus grande partie aux nécessiteux. Mieux, de temps en temps, quand l'occasion se présentait, il renonçait même à ses repas au profit de ceux qui manquaient cruellement de nourriture. Il menait toujours la vie d'un homme pauvre, passait la plus grande partie de son temps parmi les pauvres, et il était très scrupuleux lorsqu'il s'agissait de donner aux gens leur dû et leurs droits.

Le jour où La Mecque fut conquise par les Musulmans, les chefs de la tribu de Qoraych furent amenés devant le Prophète (Que la Bénédiction et la Paix d'Allah soient sur lui et sur sa Sainte Famille). Bien que ceux-ci aient persécuté les Musulmans avant leur émigration à Médine, et qu'ils aient continué à les opprimer même après, il n'entreprit aucune action de représailles contre eux. Bien au contraire, il leur accorda une amnistie générale.

Aussi bien ses amis que ses adversaires reconnaissaient les nobles qualités du Prophète (Que la Bénédiction et la Paix d'Allah soient sur lui et sur sa Sainte Famille). Il était l'unique symbole des bonnes manières, du caractère doux, de la tolérance et de l'hospitalité. Le Saint Coran fait l'éloge de ses nobles qualités dans les termes suivants:

﴿Tu as atteint la suprême conduite morale﴾ (Sourate al-Qalam, 68 : 4)

Lorsqu'il rencontrait des gens, qu'il s'agisse d'hommes, de femmes, d'enfants ou de captifs, il prenait lui-même l'initiative de les saluer le premier.

Une fois, lorsqu'un Compagnon lui demanda la permission de se prosterner devant lui, il dit: «C'est un non-sens, ce que tu me demandes là! Ma Voie n'a rien à voir avec celle de César ou de Cyrus. Ma dignité réside dans le fait que je suis un humble serviteur d'Allah, et Son Messenger.»

Depuis le jour où le Prophète (Que la Bénédiction et la Paix d'Allah soient sur lui et sur sa Sainte Famille) reçut l'Ordre de prêcher la Religion Divine et de guider les gens vers Allah, il ne connut jamais le repos; bien au contraire, il continua à déployer des efforts inlassables en vue d'accomplir les objectifs de sa Mission. Les treize années qu'il passa à La Mecque avant son Emigration à Médine constituèrent une période de grandes épreuves, étant donné que les infidèles lui firent souffrir le martyre tout au long de cette période. Mais, malgré ces épreuves douloureuses, il s'appliqua à adorer Allah et à méditer sur sa Mission.

Même au cours des dix années qui suivirent son Emigration, le Prophète dut faire face aux menées sub-versives des ennemis de la Religion, ainsi que celles des Juifs traîtres et des prosélytes hypocrites, qui violaient les accords et foulaient aux pieds leurs engagements.

Malgré ces conditions défavorables, il ne manqua pas de communiquer aux gens les Principes et les Enseignements de l'Islam, qui sont d'une nature étonnamment universelle, et d'affronter les ennemis de l'Islam dans plus de quatre-vingts batailles.

Et bien que l'administration de la justice et des affaires de l'Etat islamique –qui couvrait toute la péninsule Arabique– ait été sous sa seule responsabilité, il s'occupait également personnellement des plaintes des gens sans aucun intermédiaire, et il réparait les préjudices qu'ils pouvaient avoir subis.

Quant à la conduite chevaleresque et au courage du Prophète (Que la Bénédiction et la Paix d'Allah soient sur lui et sur sa Sainte Famille), il suffit de rappeler ici qu'il avait commencé sa campagne de propagation de l'Islam tout seul, en dépit de l'opposition brutale d'une société hostile et cruelle, et que malgré le traitement extrêmement pénible que les infidèles lui avaient réservé, il resta ferme dans ses intentions et démarches. Mieux, il ne battit en retraite dans aucune bataille, et sortit victorieux de tous les combats qu'il livra à l'ennemi.

Le Prophète (Que la Bénédiction et la Paix d'Allah soient sur lui et sur sa Sainte Famille) était toujours proprement et correctement habillé. Il déclara que la propreté est le centre de la Foi. Ses vêtements et son corps étaient toujours non seulement propres, mais aussi purs. Il parlait aux gens avec magnanimité. Lorsqu'il sortait, il mettait ses meilleurs vêtements. Il se parfumait toujours. Il ne montra jamais aucun signe de changement dans son mode de vie. Il fut toujours modéré et courtois dans sa conduite. Bien qu'il fût un homme de grande envergure, il ne fit jamais rien qui pût équivaloir à une démonstration de supériorité.

De toute sa vie, il ne se montra jamais hostile envers quiconque, ni ne fit jamais de remarques désagréables ou moqueuses à personne. Il ne riait jamais aux éclats, ni ne faisait quoi que ce soit qui fût susceptible de rabaisser sa dignité. Il passait de longues heures en méditation. Il écoutait les gens chagrinés avec une attention soutenue. Il prêtait également l'oreille aux objections soulevées par ses critiques, et il y répondait. Il ne coupait jamais la parole à quelqu'un. Il n'entravait jamais la liberté de pensée de quiconque, mais relevait les erreurs des

gens pour les aider à les corriger.

Le Prophète (Que la Bénédiction et la Paix d'Allah soient sur lui et sur sa Sainte Famille) avait un coeur très tendre. Il se sentait très touché lorsqu'il voyait un homme souffrir, mais il n'hésitait cependant pas à punir les malfaiteurs. Sur Ordre d'Allah, il ne faisait jamais de discrimination entre un homme et un autre.

Une fois, quelqu'un vola un objet appartenant à un Ançârî (Partisan). Il y avait deux suspects, un Musulman et un Juif. Certains, parmi les Ançâr, suggérèrent au Prophète (Que la Bénédiction et la Paix d'Allah soient sur lui et sur sa Sainte Famille) de sévir contre le Juif, afin que l'honneur des Musulmans en général, et des Ançâr en particulier, soit sauf, parce que les Juifs étaient opposés aux Musulmans. Toutefois, le Prophète (Que la Bénédiction et la Paix d'Allah soient sur lui et sur sa Sainte Famille), après être arrivé à une conclusion contraire au désir de ces Ançâr, libéra le Juif et prononça une peine contre l'accusé musulman.

Lors de la bataille de Badr, alors que le Prophète (Que la Bénédiction et la Paix d'Allah soient sur lui et sur sa Sainte Famille) s'appliquait à mettre son armée en ordre de bataille, il remarqua qu'un soldat sortait des rangs. Il appuya légèrement son bâton sur le ventre de ce soldat pour le faire reculer et rentrer dans le rang. Ce soldat dit: «O Saint Prophète ! Je jure que tu m'as fait mal au ventre, et je dois obtenir justice de toi!» Le Prophète (Que la Bénédiction et la Paix d'Allah soient sur lui et sur sa Sainte Famille) tendit son bâton au soldat et, écartant son vêtement et dénudant son ventre, il lui dit: «Venge-toi !» Le soldat embrassa le ventre du Prophète (Que la Bénédiction et la Paix d'Allah soient sur lui et sur sa Sainte Famille) et lui dit: «Je sais que je serai tué aujourd'hui, et j'ai voulu seulement toucher ton saint corps.» Après quoi, il chargea l'ennemi et se battit jusqu'au Martyre.

Le Prophète (Que la Bénédiction et la Paix d'Allah soient sur lui et sur sa Sainte Famille) protégeait toujours les faibles et les opprimés et demandait à ses Compagnons de lui faire connaître sans aucune négligence les pauvres et les nécessiteux, ainsi que leurs besoins et leurs problèmes. On rapporte que, pendant les derniers jours de sa vie, il recommandait aux gens deux choses: l'une concernait les captifs, l'autre les femmes. Après quoi il rendit le dernier soupir.

* ALLAMA TABATABAI, Mohamad Hussein."Universalité de l'Islam" . Traduit de l'anglais et
.édité par Al-BOSTANI, Abbas